

## LES CLES D'UN ENTRETIEN REUSSI AVEC UN PARTICULIER EMPLOYEUR (Référence module : MIERPE21)

**OBJECTIFS DE LA FORMATION** : À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de valoriser ses compétences et ses atouts lors d'un entretien d'embauche, d'identifier précisément les besoins du particulier employeur ainsi que de négocier ses conditions de travail.

**PUBLIC** : Travailler en tant qu'assistant maternel

**PRE-REQUIS** : Aucun

**DUREE** : 14 heures soit 2 journées de formation (9h - 12h-30 / 13h30 - 17 h)

**DATES** : A fixer en fonction de vos disponibilités

**LIEU de FORMATION** : Lycée Jean Monnet - 304 Bd de la Bardière - 69590 St Symphorien sur Coise ou dans une salle externalisée

**MOYENS D'ENCADREMENT** : Formateur spécialisé, Educatrice Jeunes Enfants

**METHODES PEDAGOGIQUES** : Alternance d'apports théoriques et pratiques, mises en situation ...

**PROGRAMME** :

**\* SAVOIRS :**

- L'entretien d'embauche : les grandes étapes, sa préparation et l'importance de la première impression ;
- L'estime de soi, l'image de soi et la confiance en soi ;
- La communication et la posture professionnelle ;
- La démarche de recueil d'informations ;
- Les suites de l'entretien et les formalités d'embauche.

**\* SAVOIRS FAIRE :**

- Préparer un entretien d'embauche et l'ensemble des documents à fournir à un particulier employeur ;
- Se présenter et présenter son champ d'intervention en valorisant son parcours, ses compétences et ses atouts pour le poste visé ;
- Répondre aux questions du particulier employeur et argumenter sa candidature via des exemples concrets ;
- Poser des questions permettant de mieux cerner le poste et de collecter des informations sur les besoins et les attentes de la personne ;
- Questionner ou reformuler les propos du particulier employeur pour s'assurer de la bonne compréhension de ses besoins et de ses attentes ;
- Établir une proposition de rémunération conforme à la grille de classification, à son expérience et à ses compétences ;
- Négocier ses conditions de travail en s'appuyant sur la convention collective ;
- Ajuster sa proposition d'intervention en fonction de la demande et des besoins du particulier employeur.

**EVALUATION DES ACQUIS** : Evaluation des acquis assortie d'une attestation de fin de formation

**COÛT DE LA FORMATION** : Prise en charge dans le cadre du plan de développement des compétences